



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>104036</b>	De <b>M. René Rouquet</b> ( Socialiste, écologiste et républicain - Val-de-Marne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation nationale		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation nationale
<b>Rubrique</b> >enseignement maternel et primaire	<b>Tête d'analyse</b> >politique de l'éducation	<b>Analyse</b> > effectifs des classes. réduction. mise en oeuvre.
Question publiée au JO le : <b>23/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. René Rouquet interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur la réduction du nombre d'enfants par classe à l'école primaire. Le président de la République ayant émis le souhait de « réduire à une douzaine le nombre d'enfants par classe en CP et en CE1 dans un millier de secteurs défavorisés » dans son programme électoral, il voudrait savoir selon quelles modalités ces secteurs seront déterminés et si certains quartiers de la neuvième circonscription du Val-de-Marne en feront partie.